

Séance du 7 juin 2024



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre et le sept juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le trente mai, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 7
Votants : 7
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE -
Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Virginie MONTES - Catherine MOREL

ABSENTS :

EXCUSES : Sonia MAUREL - Séverine CELLE - Lionel PEYRELONG - Jean-
Baptiste SANGLARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine MOREL

OBJET : Renouvellement du contrat d'agent d'entretien de Mme CHARLES-LOUVET Nathalie

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler le contrat d'agent d'entretien de Mme CHARLES-LOUVET Nathalie, qui arrive à son terme le 30 juin 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** de renouveler le contrat de travail de Madame CHARLES-LOUVET Nathalie pour une durée d'un an renouvelable, à compter du 1^{er} juillet 2024, dans les mêmes conditions ;
- **Précise** que l'intéressée percevra une rémunération basée sur l'**indice majoré 366** plus le supplément familial de traitement, s'il y a lieu ;
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour renouveler ce contrat pour une durée d'un an à compter du 1^{er} juillet 2024.

Fait et délibéré en Mairie
le 7 juin 2024
Le Maire :

Philippe DELABRE

AR Prefecture

043-214301863-20240607-24_06_008-DE
Reçu le 11/06/2024

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le